

Grand engouement pour le logement LPA

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4384 - Jeudi 25 janvier 2018 - Prix : 10 DA

Grève du Cnapeste à Béjaïa

Les associations de parents d'élèves en assemblée ce samedi

Page 24

Bouteflika dans un entretien à l'Oxford Business Group

«La rationalisation financière sera accompagnée de réformes structurelles»

Page 4

Modi le dévot vs Trump l'hérétique

Par Mohamed Habili

Le forum économique mondial de Davos, en Suisse, s'est ouvert avant-hier sur un vibrant plaidoyer du Premier ministre de l'Inde, Narendra Modi, en faveur de la globalisation, et doit se fermer après-demain sur l'intervention de Donald Trump, le premier président américain à faire le déplacement depuis Bill Clinton, il y a maintenant une vingtaine d'années. Sachant le credo de Trump en matière de commerce international, qui se résume dans l'America First, qu'il ne manquera pas de réaffirmer quand son tour sera venu de monter à la même tribune d'où Modi a égrené ses mantras libre-échangistes, la question se pose de savoir si ce dernier n'a pas prononcé un discours calculé pour neutraliser par avance les effets hautement indésirables de celui qui marquera la fin de la rencontre de cette année. Dans un cénacle tout voué à la promotion du libre-échange, c'est le discours d'ouverture qui aurait dû être le discours de fermeture, ne serait-ce que pour que le dernier mot revienne à l'orthodoxie régnante encore à Davos, à défaut de l'être dans le reste du monde. On soupçonne fort le président américain de s'être programmé le jour de la clôture dans un but rien moins qu'innocent, celui de faire en sorte que le mot de la fin revienne à l'hérésie protectionniste dont il s'est fait sans complexe le champion. L'effet en sera d'autant plus calamiteux que les paroles apologetiques de Modi n'ont que modérément porté, compte tenu de ce que sa pratique n'est pas en tout point conforme à sa profession de foi.

Suite en page 3

Une commission d'experts a bien été mise en place, mais...

Le marketing touristique, maillon faible du secteur



Le marketing touristique en Algérie n'est pas encore développé. «On ne peut parler actuellement d'une destination touristique que s'il y a une brochure, déclinant un ensemble de produits touristiques, susceptibles d'être placés sur un marché émetteur», explique la Fédération nationale des agences de voyages et de tourisme.

Lire page 2

Le front social s'embrace de jour en jour

Les forces de l'ordre ne savent plus où donner de la tête

Page 3

Entretien avec le chanteur Rabah Asma

«Je suis un artiste d'expression kabyle et d'influences diverses»

Page 13

Une commission d'experts a bien été mise en place, mais...

Le marketing touristique, maillon faible du secteur

■ Le marketing touristique en Algérie n'est pas encore développé. «On ne peut parler actuellement d'une destination touristique que s'il y a une brochure, déclinant un ensemble de produits touristiques, susceptibles d'être placés sur un marché émetteur», explique la Fédération nationale des agences de voyages et de tourisme.

Par Louiza Ait Ramdane

Les forces et les faiblesses de la destination Algérie ont été au centre des débats des Journées du marketing touristique, organisées par RH International Communication, qui ont débuté hier et prendront fin aujourd'hui, à Alger. Un manque flagrant de cohésion entre les différents acteurs de la chaîne touristique, indique le secrétaire général de la Fédération nationale des agences de voyages et de tourisme, (FNAT), Nadjeh Boudjeloua, relevant que cette cohésion est la condition pour que le secteur acquière ses lettres de noblesse. «Aujourd'hui, cette brochure doit être revisitée car elle est trop ancienne et certains produits sont devenus obsolètes», explique le même intervenant. Pour le directeur de l'investissement touristique au ministère, Mohamed Sofiane Zoubir, il était indispensable de relancer l'investissement touristique en encourageant les porteurs de projets. Il rappelle qu'il y a actuellement près de 2 000 projets touristiques agréés et plus de 600 projets en cours de réalisation.

Il rappelle également que l'Algérie compte 1 289 établissements hôteliers d'une capacité de 112 264 lits, 1 946 projets touristiques d'une capacité de 258 560 lits, 2 220 Agences de tourisme et de voyages et 282

sources thermales. En termes de foncier, le secteur du tourisme dispose d'un patrimoine foncier constitué de 225 Zones d'extension touristique (ZET) totalisant une surface de 56 472 ha, en attendant d'autres ZET qui sont en cours de classement. En outre, 114 Plans d'aménagement touristique (PAT) sont en cours d'étude dont 37 sont approuvés au niveau de 17 wilayas. Il assure que le développement du secteur du tourisme était un des axes majeurs de la politique gouvernementale pour impulser le développement, générer de la richesse et créer de l'emploi. Le même responsable dit avoir constaté «un mûrissement au niveau local dans l'investissement touristique», relevant que son secteur enregistrait quotidiennement plus de 5 projets d'investissement au niveau national, dans le cadre de la promotion de la destination Algérie. «Notre but est de développer le marché interne et de lancer une réflexion pour attirer les touristes, dit-il, ajoutant que parmi les facilitations d'investissement figuraient la bonification du taux d'intérêt des prêts bancaires et l'obtention du foncier.

Interrogé sur la place du marketing touristique dans la politique engagée par le ministère, le même responsable a souligné que celui-ci est indispensable pour la promotion du tourisme en Algérie ajoutant qu'un plan communicationnel et institution-



Ph/E. Soraya J. A.

nel basé sur le marketing touristique est en cours d'élaboration. Au sujet du développement du tourisme hivernal, l'interlocuteur fait savoir qu'une commission a été installée pour élaborer des circuits touristiques pour cette saison, notamment dans les régions de Tizi-Ouzou et Bouira. Un programme est mis en place, ajoute-t-il, pour promouvoir le tourisme climatique (montagne) et la destination saharienne.

Afin de tracer un plan d'action marketing, il faut d'abord faire une évaluation du plan d'aménagement touristique. A cet effet, une commission intersectorielle

composée d'experts a été mise en place par le département du tourisme, afin de l'adapter au contexte actuel. Il rappelle également qu'une révision des textes régissant l'investissement touristique est lancée. Pour sa part, le directeur de l'aménagement touristique et de la préservation du foncier au ministère du Tourisme, Abdelhamid Terghini, indique que l'Algérie peut reprendre sa place de destination touristique de choix, en encourageant l'investissement dans ce créneau et en aménageant correctement les territoires pour qu'ils soient plus attractifs.

Il en veut pour preuve la place qu'occupait l'Algérie autrefois. «La destination Algérie avait été, notamment durant les années 70, une destination de choix pour les touristes, soutenant que cette expérience pouvait être rééditée», argue-t-il. Olivier de Montchenu, consultant en médias internationaux, pense que pour arriver à relancer la destination Algérie, il est primordial de se lancer dans un travail de recherche, de sondages, avoir des avis des autres pays sur l'Algérie et jouer sur les bons signes pour attirer les touristes.

L. A. R.

Les conditions d'accès à la formule fixées

Grand engouement pour le logement LPA

Depuis l'annonce de sa relance, la formule revisitée du logement promotionnel aidé suscite un réel engouement auprès des Algériens. Chaque jour, les citoyens se dirigent vers les APC à la recherche d'informations concernant la date de dépôt des dossiers afin d'être parmi les premiers. En effet, le LPA est actuellement la formule idoine pour les salariés à revenus moyens, les pères de famille et les jeunes qui veulent fonder un foyer puisque le LSP, logement social participatif, a révélé des failles et n'a pas obtenu le résultat escompté. Le gouvernement a fixé l'aide de l'Etat pour ce type de logement. Selon un décret exécutif publié au «Journal officiel» les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'accession à la propriété d'un logement promotionnel aidé (LPA), ont été fixés à 700 000 DA lorsque le revenu est inférieur ou égal à quatre fois le

revenu. «Pour l'acquisition d'un logement promotionnel aidé (LPA), l'aide frontale octroyée par l'Etat est de 700 000 DA lorsque le revenu est inférieur ou égal à quatre fois le salaire national minimum garanti», stipule le décret. Les conditions et les modalités financières ainsi que les mécanismes de financement de la réalisation du logement promotionnel aidé sont définis par arrêté conjoint du ministre des Finances et du ministre chargé de l'Habitat, précise le décret. Ainsi, ce décret fixe les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'accession à la propriété d'un logement collectif ou pour la construction d'un logement rural, ou d'un logement individuel réalisé sous forme groupée dans les zones définies du Sud et des Hauts-plateaux, les niveaux de revenu des postulants à ces logements ainsi que les modalités d'octroi de cette aide. Il est indiqué dans ce cadre

que ce décret a pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions du décret exécutif n° 10-235 du 5 octobre 2010. Pour l'application des dispositions du décret, sont désignés par logement collectif ou individuel réalisé sous forme groupée: logement promotionnel aidé (LPA) qui est un logement neuf réalisé par un promoteur immobilier agréé, en collectif ou individuel sous forme groupée destiné à des postulants éligibles à l'aide frontale octroyée dans le cadre des dispositions de ce décret. Il est également précisé que le logement individuel sous forme groupée ne peut être réalisé que dans des zones des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, tel que défini par le ministre chargé de l'Habitat, la réalisation du logement promotionnel aidé, est soumise à des spécificités techniques qui sont définies par arrêté du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Concernant le logement destiné à la location-vente, il est défini comme «un logement neuf réalisé dans le cadre des dispositions du décret exécutif n° 01-105 correspondant au 23 avril 2001, modifié et complété, fixant les conditions et modalités d'acquisition, dans le cadre de la location-vente, de logements réalisés sur fonds publics ou sur ressources bancaires ou tous autres financements». Quant au logement rural, il n'y a pas eu de changements dans les modalités d'octroi de l'aide de l'Etat. Concernant le prix du logement, le ministre de l'Habitat avait fait savoir que le prix du mètre carré avait été fixé à 50 000 DA, hors valeur du foncier. Une recommandation en cours d'élaboration, à cet effet, entre les ministères des Finances et de l'Habitat sera signée dans les prochaines semaines, a indiqué Abdelwahid Temmar. Il s'agit également de permettre aux promoteurs immobiliers de réaliser

des surfaces commerciales en vente libre représentant 20 à 25% de la superficie globale du projet, ainsi que des sous-sols en vente libre, qui leur permettent de bénéficier de ressources financières. A ce propos, une sélection rigoureuse des promoteurs immobiliers sera observée, notamment quant à leurs moyens financiers et leur capacité à réaliser les projets. Le souscripteur pourra, pour sa part, demander des modifications additionnelles avant la réception de son logement à travers une entente avec le promoteur concerné et le directeur local de l'habitat sur les coûts de ces modifications, et ce, pour éviter des changements ultérieurs au niveau de appartements réalisés et générer par là même des nuisances au voisinage. Un logement type (témoin) sera réalisé dans ce sens pour s'assurer de la qualité de la réalisation et des matériaux utilisés.

Meriem Benchaoua

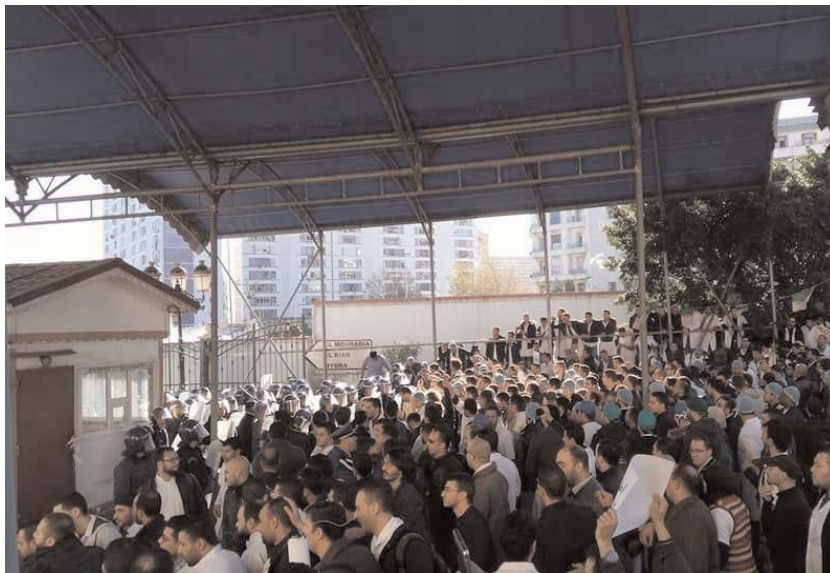
Le front social s'embrase de jour en jour

Les forces de l'ordre ne savent plus où donner de la tête

■ Depuis le début de cette année et même bien avant, plusieurs organisations syndicales de différents secteurs sont entrées en grève nationale, dont les médecins résidents et les paramédicaux. Ces grèves ont été jugées hier «illégalles» par le tribunal administratif d'Alger.

Par Thinhinene Khouchi

La relation entre salariés et hauts responsables s'envenime de plus en plus. En effet, les grévistes des différents secteurs demeurent inassouvis des réactions et des propositions de leurs hauts responsables. Pour les médecins résidents qui se sont réunis avant-hier au CHU Mustapha-Pacha pour un sit-in, le tribunal administratif de Bir Mourad Rais à Alger a jugé, hier, illégale leur grève qui dure depuis des semaines. Statuant en référé, le tribunal administratif a également ordonné l'évacuation des lieux occupés par les grévistes. Idem pour le débrayage cyclique des paramédicaux, jugé illégal. Le ministère de la Santé a souligné, dans un communiqué, que «l'administration est tenue de respecter les dispositions juridiques régissant les relations de travail et celles du statut général de la Fonction publique». Pour le ministère, s'agissant d'une grève déclarée «illégal» par la justice, «ceux qui se déclarent en grève et ne rejoignent pas leur poste de travail sont en réalité en situation juridique d'abandon de poste et s'exposent à des mesures administratives diverses, à commencer par les retenues sur salaire non plafonnées». De son côté, la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (Laddh), a accusé les autorités d'être responsables de la multiplication des mouvements de contestation que connaît le pays ces derniers mois. L'ONG appelle ainsi à favoriser le dialogue au lieu de l'usage de la matraque. La



Laddh, en réaction aux grèves qui secouent plusieurs secteurs en ce début d'année 2018, comme la Santé, l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur, le Transport aérien et même la Défense nationale, a rendu public un communiqué dans lequel elle affirme suivre de près ce dossier. Rappelant avoir déjà tiré la sonnette d'alarme et prévenu d'une éventuelle implosion chez, notamment, les travailleurs de la Fonction publique, l'ONG en tient le gouvernement et la Centrale syndicale pour seuls responsables. Selon elle, la politique du gouvernement «libérale» et qui favorise «la classe bourgeoise» a poussé la classe moyenne à sortir dans la rue

pour dénoncer la cherté de la vie et appeler à plus de droits et de protection. Elle accuse également la Centrale syndicale, à savoir l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), de se tourner vers les organisations patronales au détriment des préoccupations des travailleurs. Toujours dans le même contexte, la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme exprime sa préoccupation quant à une éventuelle atteinte aux acquis des Algériens, notamment en ce qui concerne la gratuité de l'enseignement et des soins mais aussi le droit à la retraite anticipée. La Ligue a, en outre, dénoncé les atteintes aux libertés syndicales, aux libertés

d'expression et aux répressions de manifestants. Elle a également dénoncé les révisions annuelles des lois de finances incluant une hausse permanente de l'inflation, des impôts, des prix de produits de large consommation et la faiblesse du pouvoir d'achat des Algériens. Devant cet état de fait, l'ONG tout en affirmant son soutien aux contestataires de différentes catégories, lance un appel aux autorités et aux responsables du gouvernement pour traiter la colère des manifestants avec sagesse et éviter tout débordement ou dérapage. Elle appelle également à la prise de décisions courageuses pour atténuer cette colère.

T. K.

Céréales, viandes et médicaments en baisse

L'importation des laits, sucre et légumes secs a grimpé

Si la facture d'importation des laits, des produits laitiers, du sucre et des légumes secs a connu une hausse durant l'année 2017, celle des céréales, des viandes ainsi que des médicaments a enregistré un certain recul en comparaison à 2016, selon les chiffres rendus publics hier par le Centre national de l'information et des statistiques des Douanes (Cnis). Dans le détail, le Cnis explique qu'hormis «les importations des céréales et des viandes qui ont enregistré une baisse, globalement, la facture d'importation du Groupe des produits alimentaires a augmenté à 8,44 milliards de dollars durant l'année 2017, contre 8,22 milliards de dollars en 2016, soit une hausse de près de 2,6%», précise l'institution douanière. En effet, la même source relève un bond de la facture d'importation du lait et produits laitiers qui a marqué une augmentation de

43,11%, dans la mesure où elle est établie à 985,1 millions de dollars en 2016 elle a grimpé à 1,41 mds usd durant l'année 2017. Pour ce qui des sucres et sucreries, leur importation pour l'année dernière est passée à 1,03 mds usd contre 912,25 millions de dollars en 2016, soit une augmentation de 13,4%. Idem pour le café et thé qui ont été importés pour un montant de 423,3 millions de dollars contre 396 millions de dollars, soit une augmentation de près de 7%. Une tendance haussière également relevée sur l'importation des légumes secs pour lesquels la facture s'est chiffrée à 450,5 millions de dollars contre 356,82 millions de dollars, en hausse de 26,25%.

En outre, la courbe en croissance a également concerné les huiles destinées à l'industrie alimentaire (classées dans le Groupe des biens destinés au

fonctionnement de l'outil de production) pour l'année 2017. Et pour cause, avec une augmentation de 20,7%, leurs factures d'importations se sont établies à 850,16 millions de dollars contre 704,52 millions de dollars l'an dernier. Ainsi, la facture globale du Groupe des produits alimentaires et des huiles destinées à l'industrie alimentaire a coûté 9,3 mds usd en 2017 (contre 8,92 mds usd en 2016), précise le Cnis.

Néanmoins, en termes de baisse, en plus de la facture d'importation des médicaments qui a reculé de 6,4%, en passant à 1,89 mds usd 2017 contre 2,02 mds usd en 2016, l'on retiendra aussi, chiffres du Cnis à l'appui, que sur le groupe de produits alimentaires que les importations des céréales et des viandes ont pour leur part enregistré une certaine baisse estimée à 1,34%. Ainsi, l'importation des céréales

(blé dur, tendre...), semoule et farine a coûté cette année au pays un montant de 2,77 milliards de dollars (mds usd) contre 2,81 mds usd l'année dernière. Pour ce qui est de l'importation des viandes, le montant de leur importation pour l'année 2017 s'est soldé à 188,47 millions de dollars contre 233,34 millions de dollars en 2016, marquant ainsi un recul 19,23%.

Ceci étant, il est attendu que cette tendance baissière soit plus explicite durant l'année en cours, au titre des mesures prévues par la loi de finances pour 2018 à caractère tarifaire instaurées dans le cadre de l'encadrement des importations, ainsi que «la suspension temporaire» à l'importation de pas moins de 851 de produits relevant de 45 catégories de marchandises tels que les fruits secs et frais (sauf les bananes), les légumes frais, hormis l'ail, les viandes (à l'ex-

LA QUESTION DU JOUR

Modi le dévot vs Trump l'hérétique

Suite de la page une

En fait l'Inde de Modi vise la même chose que l'Amérique de Trump : convaincre les grandes entreprises internationales d'installer chez eux la production, pour ensuite vendre au reste du monde. Le protectionnisme sur les dangers duquel Modi a tenu tout particulièrement à attirer l'attention du monde, c'est celui-là même auquel son pays a recouru sans vergogne quand l'intérêt de son industrie l'a exigé. Aujourd'hui l'Inde et la Chine ne sont pas moins protectionnistes que les Etats-Unis, sauf que leurs autorités prennent soin de ne pas s'en féliciter, à la différence de celles des Etats-Unis. La Grande Récession a eu raison du libre-échange d'aujourd'hui non moins efficacement que la Grande Récession de celui qui avait cours en son temps. Les barrières tarifaires sont en train d'être rétablies un peu partout dans le monde. L'OMC a disparu des écrans radar, dont l'Algérie ne demande plus à faire partie, elle qui a si longtemps attendu d'y être admise. C'est le moment qu'a choisi le Premier ministre indien pour proclamer sa foi et pour pousser son cri d'alarme devant la marche du monde. Quand la réalité a changé, mais pas encore l'idéologie dominante, ce qui d'ailleurs est la règle, les discours deviennent des apologies d'autant plus ressenties qu'elles sont décalées. Modi a défendu un ordre économique mondial jeté à bas par la crise de 2008, ce dont il ne semble pas se rendre compte. Du moins les Américains, et pas seulement l'un d'entre eux, ont compris qu'une page a été tournée, et que par la suite rien ne sera plus tout à fait comme avant. C'est l'intervention de Trump, qu'en définitive elle soit ou non la toute dernière à avoir lieu, qui sans doute retiendra le plus l'attention. Non pas seulement parce qu'elle sera le fait du président des Etats-Unis, dont l'économie reste tout de même la première au monde, mais parce qu'en dépit de ses excès elle sera plus en prise avec les nouvelles mais imprécises tendances à l'œuvre dans le monde.

M. H.

ception des viandes bovines), le thon, les fromages en plus des pâtes alimentaires, des confiseries et chocolaterie, des détergents, des produits hygiéniques, du ciment, de la céramique finie, etc.

Lynda Naili

Bouteflika dans un entretien à l'Oxford Business Group

«La rationalisation financière sera accompagnée de réformes structurelles»

■ La rationalisation macro-financière adoptée par l'Algérie sera accompagnée d'un programme de réformes structurelles pour transformer l'économie et réaliser l'objectif central de diversification des exportations et de pérennisation de la croissance, a affirmé le Président Bouteflika dans une interview publiée dans le rapport 2017 de l'Algérie, élaboré par Oxford Business Group (OGB) et rendu public hier.

Par Ghani R.

Questionné sur les étapes à prendre afin d'ancrer structurellement le pays sur la voie de l'émergence, le Président Bouteflika a indiqué que suite aux sérieuses difficultés en matière de finances publiques et de balance des paiements, «nous avons, bien sûr, pris la mesure de cette situation de crise de nos finances publiques et de nos ressources externes et également de manière plus générale, des limites structurelles du modèle économique suivi». Les mesures pour faire face à cette situation ont été prises dans un cadre qui «sauvegarde nos principes dans la conduite

Ooredoo lance la première application de musique en streaming en Algérie
Avec Haya ! Music de Ooredoo, vivez votre passion pour la musique !

OOREDOO, leader technologique, enrichi sa gamme de services innovants et lance «Haya ! Music», premier service de musique en streaming en Algérie. Cette application mobile lancée par Ooredoo en partenariat avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) et la start-up algérienne «IntajMohtawayat», permet d'écouter et de profiter d'un riche contenu musical, de partager sa playlist avec ses proches et d'autres fonctionnalités. Pour toute nouvelle souscription à cette application innovante, le client bénéficie d'une semaine gratuite lui permettant de découvrir la nouvelle expérience «Haya ! Music». Pour continuer à profiter de ce nouveau service, le client peut s'identifier avec le numéro de téléphone Ooredoo et choisir parmi les différentes formules proposées : hebdomadaires à partir de 100 DA et mensuelles à partir de 350 DA. L'Application «Haya ! Music» est disponible gratuitement sur la plateforme de téléchargements Google Play pour les smartphones sous Android, et prochainement sur App Store pour les smartphones sous iOS. Avec ce service innovant, Ooredoo renforce sa position de leader technologique et confirme sa volonté de promouvoir la culture et l'art en Algérie.

Communiqué

du développement économique et social, en particulier la préservation de notre autonomie de décision et de nos équilibres sociaux». Les nécessaires ajustements qui sont apportés à la politique budgétaire, a soutenu le chef de l'Etat, «ne sacrifient pas les principes de justice sociale et de solidarité nationale qui ont toujours guidé notre action, et ne se font pas au détriment du parachèvement du programme d'équipement public». Rappelant que pour l'année 2018, les ressources destinées au projet de budget d'équipement affichent une hausse de 76% pour relancer des projets gelés dans plusieurs secteurs, tandis qu'une hausse de 8% est prévue pour les transferts sociaux, M. Bouteflika a, toutefois, souligné, qu'il a été décidé de «rationaliser la dépense publique» pour non seulement retrouver progressivement l'équilibre des comptes mais également pour réduire la pression sur les ressources externes «en agissant de façon ordonnée sur le niveau général des importations de biens et services par la rationalisation et la lutte contre la fraude». «Cette rationalisation macro-financière sera accompagnée d'un programme de réformes structurelles à même de transformer notre économie et nous conduire à terme à la réalisation de l'objectif central de diversification des exportations et de pérennisation de la croissance», a-t-il expliqué. A une question relative au nouveau modèle économique de croissance de l'Algérie, le président de la République a avancé que l'implémentation de ce dernier «exige de profondes transformations structurelles» en vue d'assurer une croissance économique accélérée et une équité sociale affranchie de la dépendance des hydrocarbures. Dans ce sens, il a précisé que le lance-



PH/D. R.

ment de ce nouveau modèle de croissance permettra non seulement le retour à l'équilibre des comptes publics à brève échéance, mais surtout, sur la période 2020-2030, une augmentation de la croissance du PIB notamment hors hydrocarbures, lequel devrait progresser à un rythme de 6,5% en moyenne par an, une élévation sensible du PIB par habitant, le doublement à 10% de la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée globale, une transition énergétique permettant de réduire sensiblement le taux de la consommation interne de l'énergie en consommant moins et mieux, et une diversification des exportations permettant de soutenir le financement de la croissance. (...)

La révision de la loi sur les hydrocarbures contribuera à l'attractivité des investissements étrangers

Concernant les partenariats publics-privés, M. Bouteflika a tenu à rappeler que le secteur privé «a toujours trouvé sa place» dans l'économie du pays, ajoutant que l'économie de marché «est impensable sans une présence forte et active du secteur privé».

S'agissant de la question particulière du partenariat public-privé, c'est une formule, a-t-il relevé, qui a ses avantages, notamment celui de permettre le recours à de nouvelles formes de gestion, d'association et de partenariat entre capitaux publics et privés, et de mobiliser des sources de financement alternatives au financement budgétaire que les pouvoirs publics comptent promouvoir à l'avenir. Pour le Président, la mise en œuvre du nouveau modèle de croissance et les objectifs fixés en matière de transformation compétitive des structures productives de l'économie nationale constituent «un terrain propice au déploiement du partenariat

public-privé» et, de manière plus générale, «à la collaboration active entre les entreprises publiques et privées selon la formule du gagnant-gagnant».

Cela est valable, selon lui, pour tous les secteurs d'activités, qu'il s'agisse de l'industrie, de l'agriculture, des grandes infrastructures ou de l'énergie et des mines.

Il a soutenu que la révision en cours de la loi sur les hydrocarbures «contribuera davantage à l'amélioration des conditions d'attractivité des investissements étrangers dans ce secteur».

En effet, a-t-il relevé, «l'apport financier et technique des entreprises étrangères dans l'amont pétrolier permettra de développer et de valoriser nos potentialités énergétiques pour sécuriser à long terme la demande interne et assurer nos engagements internationaux de livraison de gaz et de pétrole, en association avec

G. R./APS

Décret exécutif fixant les dispositions d'application

Un peu d'ordre dans la gestion des cantines scolaires

Un décret exécutif fixant les dispositions applicables aux cantines d'établissements scolaires primaires vient d'être publié au dernier numéro du Journal officiel (JO). Articulé sur 32 articles, le décret définit la cantine scolaire comme étant «une structure d'accompagnement de l'école primaire ayant pour mission principale de préparer quotidiennement, durant l'année scolaire, des repas équilibrés chauds ou sous forme de rations le cas échéant, et de les distribuer aux élèves scolarisés dans l'école elle-même ou dans les écoles primaires avoisinantes». La cantine scolaire est

également «une structure assurant l'alimentation scolaire, saine, en tant qu'action sociale complémentaire à l'acte éducatif et pédagogique». Elle veille essentiellement au «développement des capacités des élèves pour le bon déroulement de leur scolarité, à concrétiser les principes d'équité et d'égalité des chances pour l'ensemble des élèves pour la poursuite de leurs études», de même qu'à leur inculquer «les principes d'une alimentation saine, l'éducation au goût et aux règles d'hygiène alimentaire, à les sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire et, enfin, au tri des déchets». Le président

de l'Assemblée populaire communale (APC), en coordination avec le directeur de l'Education de la wilaya, désigne les écoles primaires rattachées à la cantine scolaire centrale, alors que les repas «sont fournis gratuitement aux élèves lorsque leur situation le justifie». C'est également à la commune qu'incombe la charge de la réalisation des cantines scolaires «selon les exigences de la carte scolaire, de la typologie des constructions scolaires et de la nomenclature des équipements, fixées conformément à la réglementation en vigueur». S'agissant des dispositions liées à la gestion de ces cantines, la

commune «est tenue notamment d'arrêter les listes des élèves bénéficiaires et d'en assurer l'entretien et le bon fonctionnement, tandis que le personnel y exerçant doit être de bonne santé et moralité et n'ayant pas d'antécédents incompatibles avec l'exercice de ses missions». En cas d'infractions commises par ce dernier, le directeur de l'école primaire «exerce son autorité et saisit, en conséquence, le président de l'APC concerné pour prendre les mesures qui s'imposent, tout en informant le directeur de l'Education de la wilaya».

Kamel L.

Ansej et Cnac

Plus de 60% des projets sont financés par les crédits remboursés

■ Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a révélé que plus de 60% des projets de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et de la Caisse nationale d'Assurance chômage (Cnac) «sont financés actuellement à partir des crédits remboursés par les jeunes bénéficiaires de ces dispositifs».

Par Salim O.

Dans un exposé sur les activités de son secteur en direction des jeunes en matière d'aide à l'insertion professionnelle devant la Commission de la jeunesse, des



sports et de l'activité associative de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Zemali a précisé que l'objectif du secteur était d'«augmenter le taux de financement des projets pour atteindre l'autofinancement des deux dispositifs et limiter le recours au Trésor public pour le financement des projets programmés dans le cadre de l'Ansej et de la

Cnac». Le ministre a rappelé que 238 2907 primo-demandeurs ont intégré le monde du travail dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) jusqu'à 2017. 208 8253 d'entre eux ont bénéficié d'un emploi dans le cadre des contrats d'insertion et 294 654 dans le cadre des contrats du travail aidé, a-t-il ajouté. 596 859 primo-deman-

deurs recensés ont été recrutés de manière permanente depuis 2008 et jusqu'à décembre 2017, a fait savoir le ministre qui a ajouté que le total des affectations financières destinées au DAIP, depuis son entrée en vigueur en juin 2008, s'élève à 726 milliards de dinars. Il a, en outre, indiqué que son département ministériel œuvrait au placement de

500 000 demandeurs durant l'année en cours (400 000 placements classiques et 100 000 dans le cadre du DAIP). Soulignant que la loi de finances 2018 a consacré 41,2 milliards de DA pour financer les placements dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et les recrutements dans le cadre des contrats de travail aidé en faveur des jeunes, le ministre a indiqué que son secteur œuvre à assurer la poursuite des programmes lancés durant les années précédentes et ce, en coordination avec les secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle en vue d'améliorer la possibilité de recrutement des jeunes et de développer les dispositifs publics pour soutenir l'emploi. Lors de cette réunion en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, les membres de la Commission ont appelé à l'impératif de soutenir les dispositifs de l'emploi des jeunes pour résorber le chômage notamment des universitaires, outre d'accompagner les jeunes dans la concrétisation de leurs projets.

S. O.

Pétrole

Le prix du panier Opep à 67,32 dollars

Le prix du panier de référence brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi mardi à 67,32 dollars le baril, contre 66,89 dollars la veille, a indiqué hier l'Organisation sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie Saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela). Mardi, les cours du pétrole grimpaient en fin d'échanges européens dans un marché renouant avec l'optimisme avant la publication des données sur les réserves américaines. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 69,88 dollars sur l'Intercontinental

Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 85 cents par rapport à la clôture de lundi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI), pour la même échéance, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, prenait 88 cents à 64,45 dollars. Les prix effaçaient leurs pertes de la semaine dernière pour renouer avec leurs plus hauts depuis décembre 2014, atteints en début de semaine dernière à 70,37 dollars pour le Brent et à 64,89 dollars pour le WTI, la bourse spécialisée dans l'énergie. L'enthousiasme des marchés a été ravivé par une réunion dimanche à Oman de suivi de l'accord de l'Opep et de ses partenaires, dont la Russie. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, a appelé,

dans le cadre de cette réunion, à une coopération à long terme, «au-delà de 2018». Dans une déclaration à la presse à l'occasion de la réunion ministérielle Opep/non Opep tenue à Mascate (Oman), le ministre saoudien de l'Energie, Khaled Al Faleh, a ainsi déclaré : «Nous ne devons pas limiter nos efforts (à des quotas de production) en 2018. Nous devons parler d'un cadre pour notre coopération à long terme».

Il s'agit de «prolonger au-delà de 2018 le cadre que nous avons établi, c'est-à-dire la déclaration de coopération entre pays producteurs de l'Opep et pays non membres comme la Russie», a-t-il indiqué. Les marchés attendent également les données hebdomadaires sur les réserves de brut, que le Département américain de l'Energie publiera mer-

credi. Les analystes prévoient que les réserves américaines de brut auraient reculé de 2 millions de barils, celles d'essence auraient augmenté de 2,2 millions de barils et celles d'autres produits distillés (fioul de chauffage et diesel) auraient diminué de 1,1 million de barils, selon la médiane d'un consensus compilé par l'agence Bloomberg. «De nombreux analystes s'attendent à une baisse des prix, au moins à court terme, cela pourrait se produire si la production américaine avance encore», a estimé un analyste. Par ailleurs, les cours de l'or noir ont grimpé au cours des derniers mois, en raison notamment des efforts de l'Opep et de ses dix partenaires, dont la Russie, qui sont en effet engagés depuis fin 2016 dans un accord de limitation de la production qui vise à équilibrer les

réserves mondiales, rééquilibrer le marché, et donc faire remonter les prix. L'accord a été renouvelé à deux reprises et court actuellement jusqu'à fin 2018. Dans son dernier rapport mensuel publié jeudi dernier, l'Opep prévoit une hausse de la production des pays ne faisant pas partie de l'Organisation. De son côté, l'Agence internationale d'énergie (AIE) dans son rapport mensuel sur le pétrole publié vendredi, prévoit que la production américaine de brut augmentera de 1,35 million de barils par jour (mb/j) cette année, pour atteindre «un pic historique au-dessus de 10 mb/j, dépassant l'Arabie saoudite et rivalisant avec la Russie», si ces deux derniers continuent de limiter leur propre production.

M. F./APS

Hydrocarbures

Total acquiert une participation dans l'offshore du golfe du Mexique

Le groupe pétrolier français Total a acquis une participation de 12,5% dans quatre blocs sur la découverte d'Anchor dans le golfe du Mexique, renforçant sa position dans l'offshore profond dans cette région, a-t-il annoncé hier dans un communiqué. «Total a signé un accord avec Samson en vue du rachat de Samson Offshore Anchor, LLC, qui détient une participation de 12,5% dans quatre blocs couvrant la découverte d'Anchor, l'une des découvertes récentes les plus importantes du Golfe du Mexique»,

indique le communiqué. Total avait déjà annoncé en septembre un accord avec Chevron pour

explorer en eau profonde dans le golfe du Mexique, couvrant 16 blocs d'exploration. Et le groupe

pétrolier français a également mis la main en août sur une participation de 25% dans le champ pétro-

lier de Jack dans le golfe du Mexique, en rachetant le groupe d'exploration Maersk Oil. Découvert en 2014, Anchor est situé à environ 225 kilomètres des côtes de la Louisiane, à plus de 1 500 mètres de profondeur d'eau, selon Total. «Des ressources additionnelles prometteuses ont été identifiées à proximité, renforçant le potentiel de l'actif», a indiqué le groupe pétrolier. Anchor est exploité par Chevron (55%) aux côtés de Cobalt (20%) et Venari (12,5%), selon la même source. Agences

Freinée par un yen fort

La Bourse de Tokyo ouvre en baisse

LA BOURSE de Tokyo a ouvert en baisse hier, au lendemain d'un nouveau sommet en 26 ans, sur fond de renforcement du yen face au dollar et dans l'attente du coup d'envoi de la saison des résultats d'entreprises. L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes, qui avait fini mardi au-dessus de la barre symbolique des 24 000 points pour la première fois depuis novembre 1991, était dans les premières minutes des échanges 0,32% (-77,48 points) à 24 046,67 points. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau perdait au même moment 0,25% (-4,80 points) à 1 906,27 points. Sur le volet des changes, le dollar tombait à 110,13 yens, contre 110,80 yens la veille au moment de la fermeture de la place tokyoïte, et l'euro se repliait à 135,60 yens, contre 135,85 yens.

R. E.

Blida /Secteurs de l'Education, de la Santé et des Ressources en eau

Levée du gel sur 23 projets de développement



■ Une levée du gel a été décidée au profit de 23 projets de développement inscrits à l'actif des secteurs de l'Education, de la Santé et des Ressources en eau de la wilaya de Blida, a-t-on appris du directeur local de la programmation et du suivi du budget.

Par Lyes B.

« Les autorités publiques ont décidé la levée du gel sur 23 projets de développement inscrits à l'actif des secteurs de l'Education, de la Santé et des Ressources en eau », a indiqué Abdelaoui Boussalem, en marge d'une rencontre ayant réuni le wali avec les nouveaux élus des communes de la daïra d'Ouled Aich. Concernant le secteur de la Santé, le responsable a signalé une levée de gel sur les projets de réalisation et d'équipe-

ment de trois polycliniques à Oued Djer, Bouinane et Beni Tamou, dotés d'une enveloppe globale de 450 millions de dinars, et de deux polycliniques à Blida et Meftah, pour une enveloppe de 240 millions, outre la réalisation d'un complexe mère -enfant pour un coût de 700 millions de dinars. Par ailleurs, 14 autres opérations de développement, ont enregistré une levée de gel dans le secteur de l'Education nationale de la wilaya. Il s'agit de la réalisation programmée, à travers un nombre de communes, de huit blocs scolaires dans le cycle primaire,

quatre CEM et deux lycées, et ce pour une enveloppe de 2 553 600 DA, a fait savoir le directeur de la programmation et du suivi du budget. Quant au secteur des Ressources en eau, il a bénéficié d'une levée de gel sur un projet de réalisation d'un réseau d'assainissement dans le Haut Bouarfa, pour une enveloppe de 140 000 dinars, outre un système d'évacuation des eaux usées et des eaux de pluie, à la cité «A» de la nouvelle ville de Bouinane pour 300 000 dinars, parallèlement à la rénovation et à l'extension du réseau d'assainissement de la commune de Chréa pour une dotation de 150 000 DA. Au titre de ces rencontres l'ayant réunie avec les nouveaux élus des APC, le wali Mustapha Layadhi a réitéré l'importance de cette levée de gel décidée par l'Etat, au profit de nombreux secteurs de développement, dont elle encourage la réalisation des projets en souffrance, tout en les instruisant de veiller à la relance des projets inscrits à l'actif de leurs communes dans les plus brefs délais. Cette réunion est inscrite au titre d'une série de rencontres d'orientation et de formation lancées, depuis plus de deux semaines, au profit des élus des 25 communes de la wilaya.

L. /APS

Tissemsilt

Attribution prochaine de plus de 1 000 logements

Plus de 1 000 logements publics locatifs (LPL) et de résorption de l'habitat précaire (RHP) seront attribués prochainement à Tissemsilt, a annoncé mardi soir le wali, Abdelkader Benmessaooud. Lors d'une visite d'inspection à plusieurs projets de développement au chef-lieu de wilaya, le chef de l'exécutif local a indiqué que ces nouveaux logements implantés dans la zone d'habitat «Es-safah» comportaient un quota de 600 unités LPL et le restant était réservé à la prise en charge du RHP au niveau de hai «Hassan». Le responsable a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer le lancement des travaux de raccordement aux différents réseaux et d'aménagement externe au niveau de ce lot d'habitat. Par ailleurs, M. Benmessaooud a insisté sur l'achèvement au mois de mars prochain des travaux d'aménagement urbain au niveau de la ZHUN «Es-safah» qui compte 1 050 logements

occupés actuellement. Ces travaux portant sur le revêtement des routes, la réalisation de trottoirs, la création d'espaces verts, l'éclairage public et la réalisation de deux stades de proximité sont pris en charge par l'OPGI. Au chantier de réalisation de 800 logements location-vente AADL 2 au plan d'occupation du sol (POS) «Sanawber», le wali a instruit la société turque chargée des travaux de renforcer le chantier en main-d'œuvre locale et d'adopter l'approvisionnement à

partir de carrières activant localement. De son côté, le directeur des projets de logements AADL de la wilaya, Omar Beldjouher a souligné que la société turque s'était engagée à la livraison des 800 logements du programme AADL 2 avant le délai fixé à 21 mois, ajoutant qu'une feuille de route est élaborée pour relancer le projet. Concernant le quota des 1 500 logements AADL au chef-lieu de wilaya, il a indiqué que le dossier du lot d'habitat se trouve au niveau du ministère de

tutelle en attendant l'aval du gouvernement pour lancer les travaux. La visite d'inspection du wali a concerné aussi les travaux de réalisation de 4 000 places pédagogiques du centre universitaire de Tissemsilt, de réseaux d'AEP et assainissement de la cité 165 logements. A cette occasion, le wali s'est engagé pour le lancement, dans les prochains jours, des travaux d'aménagement urbain dotés d'une enveloppe financière de 63 millions DA.

Hocine A.

Khenchela

Hausse sensible de la production mellifère en 2017

La production de miel a enregistré dans la wilaya de Khenchela, au titre de la campagne agricole 2016-2017, une hausse sensible par rapport à la saison précédente, a révélé le responsable du service de régulation de la production et du soutien technique à la direction des

services agricoles (DSA), Ahmed Hamzaoui. Quelque 570 quintaux ont en effet été produits durant l'exercice 2016-2017, contre 452 quintaux au terme de la précédente campagne agricole avec une hausse de 117 quintaux, a indiqué M. Hamzaoui, qui a expliqué que les conditions cli-

matiques favorables durant cette saison et le recours massif aux techniques apicoles modernes sont les facteurs ayant contribué à l'augmentation de la production mellifère. La hausse de la production de miel dans cette wilaya est également le fruit du soutien offert par l'Etat aux api-

culteurs dans le domaine de la formation aux méthodes de production et des multiples campagnes de vulgarisation organisées par la DSA en direction des professionnels de la filière, selon la même source. Concentrée essentiellement dans les communes de Chechar, Bouhmama et El Hamma, la filière miel de la wilaya de Khenchela a vu le nombre des ses apiculteurs passé de 989 en 2016 à 1.226 en 2017, ce qui a, selon M. Hamzaoui, entraîné par ricochet l'augmentation de près de 28% du nombre des ruches en exploitation dans cette wilaya atteignant 25 970 ruches contre 20 249 recensées la saison précédente.

T. K.

Souk Ahras

100 000 bêtes ciblées par la campagne de vaccination contre la brucellose

La campagne de vaccination contre la brucellose lancée en novembre passé à Souk Ahras concernera un total de 100 000 ovins et caprins, a indiqué mardi l'inspecteur vétérinaire de wilaya, Ahmed Megutta. «La campagne qui se poursuivra jusqu'au mois de mars est encadrée par 32 vétérinaires du secteur public outre les vétérinaires des bureaux de préservation de la santé de 17 communes de la wilaya», a déclaré Ahmed Megutta. Pas moins de 2 100 ovins et 600 caprins ont été à ce jour vaccinés, selon ce responsable qui fait état du peu d'implication des éleveurs dans cette opération qui vise en premier à préserver la santé du cheptel. Parallèlement, la campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse a touché environ 1 500

bovins, a ajouté la même source qui indique la wilaya compte 100 000 bovins dont 45 000 vaches laitières, 350 000 ovins et 50 000 caprins. Les ressources humaines de l'inspection vétérinaire de wilaya sont insuffisantes pour l'encadrement vétérinaire

de cet important cheptel, a assuré l'inspecteur vétérinaire de wilaya, qui a précisé de l'établissement de 2 400 certificats d'identification sanitaire de bovins et d'agrément sanitaires d'aviculture pour 25 élevages de poulets de chair, 12 de poules

pondeuses et 2 de dindes. L'inspection assure également le contrôle des marchandises (poissons frais et congelés) importés ou exportés via les postes frontaliers de Haddada et Lafouidh dans la commune d'Ouled Moumène.

APS

Tramway de Ouargla

Les essais effectués à plus de 90% «avec succès»

Les essais techniques et dynamiques du tramway de Ouargla ont enregistré «avec succès» un avancement global estimé à plus de 90 %, selon le chef du projet. Entamés depuis mai dernier, ces essais en cours d'exécution permettent de garantir le bon fonctionnement de l'ensemble des installations et infrastructures y compris le matériel

roulant et la ligne ferroviaire, en prévision de sa mise en service commerciale prévue à la mi-mars prochain, a précisé Larbi Moulay. Totalisant une vingtaine de rames, le tramway, qui va assurer, une fois opérationnel, le transport de plus de 3 000 passagers/heure, couvrira un parcours de 9,7 km, jalonné d'une quinzaine de stations, du quar-

tier En-Nasr au centre commercial d'Ouargla, via les boulevards du 1^{er} Novembre et de la République, a-t-il précisé. La première phase du projet, qui porte sur la réalisation des infrastructures et des bâtiments, a été confiée au groupement espagnol Rover-Alcia/Assignia Elecnor, alors que la deuxième tranche, qui concerne la «partie

système» (caténaire), a été accordée à l'entreprise française Alstom, selon sa fiche technique. S'agissant de l'impact social, cet investissement d'intérêt général pourra générer plus de 430 emplois permanents (techniciens, ouvriers et autres) notamment au profit de la main d'œuvre locale.

R. R.



Sahara occidental occupé

La société civile interpelle Macron sur les violations des droits de l'homme

■ La Coordination des associations et Comités sahraouis a interpellé le président français, Emmanuel Macron, sur les violations des droits de l'homme au Sahara occidental occupé, où les autorités marocaines continuent de bafouer des pactes et conventions fondamentaux dont des textes ratifiés par le Maroc.

Par Sara H.

Dans une lettre adressée au président Macron, le CAT a tenu à rappeler au président français qu'il avait déclaré que la position de la France concernant le conflit du Sahara occidental «était connue et ne changerait pas, alors que depuis des années Paris s'oppose à ce que la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) soit dotée du volet de surveillance de la situation des droits humains». «Vu l'influence de la France sur la résolution de la situation de notre pays, inscrit par l'ONU sur la liste des territoires non-autonomes, il nous semble important de vous informer sur la situation de notre peuple dans les territoires occupés depuis l'invasion marocaine en 1975», a souligné la CAT, regrettant que «les droits fondamentaux édictés par les Nations-Unies dans des pactes ratifiés par le Maroc, sont bafoués par les autorités marocaines au Sahara occidental occupé». Dans la même missive, il est rappelé que le plan de paix adopté par l'ONU et l'OUA (Organisation de l'union africaine, actuellement UA) prévoyait la tenue d'un réfé-

rendum en janvier 1992, alors que 25 années plus tard, il n'a pas vu le jour et «les manifestants pacifiques qui réclament l'application de ce droit imprescriptible et inaliénable, sont systématiquement et violemment réprimés».

Arrestations et soupçons de tortures

La Coordination a relevé également la persécution dont ont fait l'objet des centaines de citoyens sahraouis. Des activistes du droit à l'autodétermination et des droits de l'homme, journalistes, blogueurs, syndicalistes sont arrêtés, incarcérés, torturés, humiliés en public et dans les locaux des administrations policière et judiciaire. L'Etat marocain persiste à interdire l'accès au Sahara occidental aux observateurs internationaux afin de documenter les violations des droits de l'Homme. Elle a également fait état de l'expulsion ou l'interdiction d'accès à plus de 120 observateurs internationaux de diverses nationalités depuis 2014. Le dernier cas en date était l'expulsion de deux universitaires japonais le 29 décembre 2017. L'objectif du collectif de la société civile était également d'interpeller le chef de l'Etat français sur

la question du droit à une justice équitable. «La justice marocaine enfreint régulièrement ses lois et les conventions internationales ratifiées par l'Etat marocain. Il en fut ainsi des procès des 25 prisonniers du groupe de Gdeim Izik qui ont été arbitrairement traduits devant le tribunal militaire de Rabat, puis devant la Cour d'appel à Salé, alors que les faits retenus contre eux se sont déroulés à proximité d'El aâyoun occupée et qu'ils auraient dû être jugés par le tribunal de cette ville en application du droit international humanitaire qui prévoit que les ressortissants d'un territoire occupé ne peuvent être jugés dans le pays qui les occupe». C'est ce qui a conduit le Comité contre la torture de l'ONU à condamner le Maroc, suite à la plainte du militant et juriste Naâma Asfari, condamné à 30 ans de prison, rappelle encore la CAT, appelant le Maroc à libérer et à indemniser l'intéressé, qui non seulement incarcéré, mais il est depuis, l'objet d'une plainte pour diffamation.

Appel à respecter la décision de la Cour de justice européenne

Le Collectif évoque également les dépassements dont sont victimes de nombreux défenseurs



Ph. Z. D. R.

des droits de l'homme «licenciés arbitrairement de leur emploi pour leurs activités politiques». Des centaines de diplômés-chômeurs manifestent régulièrement dans les villes sahraouies pour revendiquer leur droit au travail. Ils dénoncent la discrimination contre eux lors de l'embauche dans des secteurs d'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental (pêche, mine de phosphate et d'or, agriculture), lit-on dans la lettre. Il y a en outre les atteintes au droit au respect de la culture et l'histoire. Les programmes du système éducatif marocain ne tiennent pas compte du statut juridique du Sahara occidental, ni de l'histoire de ses symboles historiques. La CAT tente en outre d'attirer l'attention du président Macron sur le fait que l'Etat marocain persiste dans sa politique d'épuisement des ressources naturelles, en particulier le phosphate, avec une production allant jusqu'à 3 millions de tonnes par an, et attire la main-d'œuvre marocaine en occupant les habitants Sahraouis. Aussi, lit-on dans le texte, les stocks de poissons au large des côtes du Sahara occidental connaissent une «surexploitation», due à des décennies de pêche intensive illégale par les flottes marocaines et étrangères, en particulier les flottes de l'Union européenne. C'est pour quoi, la CAT demande au président de «mettre un terme à cette anomalie et à cette injustice, en tant que chef d'Etat membre du Conseil de sécurité, et de connaître et respecter les obliga-

tions du droit international pour aider le peuple sahraoui à lui permettre de déterminer librement son sort par la garantie de son droit fondamental à l'autodétermination». Et aussi en tant que membre et pays fondateur de l'Union Européenne, nous vous demandons de respecter la décision de la Cour européenne de justice et d'arrêter les manœuvres françaises impliquées dans l'épuisement des ressources naturelles de ce peuple sans son consentement ni le consentement de son légitime et unique représentant le Front Polisario.

S.H./APS

L'ONU invite les parties au conflit et les pays voisins pour des discussions à Berlin

L'ÉMISSAIRE de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, va tenir prochainement à Berlin des discussions bilatérales avec les deux parties au conflit et les pays voisins, a annoncé une porte parole de l'ONU. Ces consultations se tiendront en janvier et février, a fait savoir l'ONU sans en communiquer une date précise. L'émissaire onusien a «adressé des invitations au secrétaire général du Front Polisario et au ministre des Affaires étrangères marocain ainsi qu'aux ministres des Affaires étrangères algérien et mauritanien», précise le communiqué de l'ONU. Les nouvelles consultations sur le Sahara occidental interviennent dans un contexte de crise, marqué par un regain de tension dans la zone tampon d'Elguergarat, situé entre «le mur des sables»

marocain et la frontière mauritanienne. Le Maroc s'est opposé à l'envoi d'une mission onusienne pour examiner les moyens de résoudre cette crise. Kohler a effectué en octobre dernier sa première tournée dans la région dans l'espoir de relancer les négociations entre les deux parties au conflit. La dernière fois où le Front Polisario et le Maroc se sont installés à la même table de négociations remonte à mars 2012 à Manhasset aux Etats-Unis. Depuis le processus de paix lancé par l'ONU se trouve dans l'impasse en raison des entraves dressées par le Maroc pour empêcher le règlement du conflit sur la base des principes de la légitimité internationale qui garantissent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

S.H.

Tunisie

La situation socio-économique au centre d'un entretien entre Essebsi et le chef de l'UTICA

La situation socio-économique en Tunisie a été au centre d'un entretien entre le président Béji Caid Essebsi et le président de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) Samir Majoul, a rapporté l'agence de presse tunisienne (TAP), citant un communiqué de la présidence. «La situation économique et

sociale dans le pays et la nécessité de la conjugaison des efforts de toutes les parties pour donner une impulsion à la croissance économique, améliorer le climat d'investissement et les indicateurs de développement régional» ont été au centre des discussions, a précisé le communiqué. Selon la même source, le chef de l'Etat a «salué

le rôle de l'UTICA dans le soutien de l'économie nationale en tant que partenaire clé dans la réalisation du développement économique et la garantie de la paix sociale nécessaires pour la pérennité de la construction démocratique». De son côté, M. Majoul a affirmé à cette occasion «le plein engagement de l'organisation patronale

à soutenir le processus démocratique et à s'acquitter de son rôle historique dans l'identification de solution aux difficultés économiques actuelles». M. Majoul a été élu mercredi dernier, président de l'UTICA à l'issue du 16ème congrès de l'organisation patronale.

Ame N. /agences

Libye Au moins 22 morts dans un double attentat à Benghazi

AU MOINS 22 personnes ont été tuées et une vingtaine blessées mardi soir à Benghazi dans un double attentat à la voiture piégée devant une mosquée dans le centre de cette ville de l'est libyen, selon un nouveau bilan. Le nouveau bilan ne prend en compte que les victimes admises à l'hôpital al-Jala à Benghazi, a précisé une porte-parole de cet établissement, Fadia al-Barghathi, ajoutant qu'il pourrait s'aggraver. Un précédent bilan de l'hôpital al-Jala faisait état de neuf morts et une trentaine de blessés. Un véhicule piégé a explosé au moment où les fidèles sortaient d'une mosquée dans le quartier d'al-Sleimani, dans le centre de la ville, a précisé une source des services de sécurité. Une deuxième voiture a explosé 30 minutes plus tard dans le même périmètre, faisant plus de victimes parmi les services de sécurité et les civils, a ajouté la même source. Ahmad al-Fitouri, un responsable des services de sécurité dépendant des forces du maréchal Haftar a été tué dans l'attentat, a annoncé une porte-parole militaire à Benghazi. Miloud al-Zwei.

R.M.

Renault Algérie Production

Une nouvelle usine CKD et plusieurs nouveaux modèles pour 2019

Page animée par Ali Zidane

Renault Algérie vient d'annoncer qu'une nouvelle usine sera inaugurée avant la fin 2019 avec une unité de production CKD (Complete Knock Down). Cette usine produira dans un premier temps une quantité de 100 000 unités durant la première étape de production, avant de voir ce nombre à la hausse démultiplié pour atteindre les 150 000 par an. Le constructeur prévoit de se concentrer, pour cette année 2018, sur l'augmentation de la cadence de la production pour atteindre les 70 000 unités, la sortie d'usine et le lancement, à la fin février, d'un nouveau modèle, à savoir la Clio IV.

«Renault Algérie Production entamera ainsi la fabrication de ses véhicules en CKD avec un investissement lourd de plusieurs dizaines de millions d'euros qui se traduira par la maîtrise du système de la peinture et de la tôlerie. Une étape qui permettra d'in-



corporer des pièces en amont tôlerie et plastique, avec la SNVI on étudiera quel type de pièce on pourra fabriquer, surtout que l'entreprise algérienne a une grande expérience dans le domaine, un élément-clé dans la conquête industrielle automobile», écrit le quotidien *El Moudjahid*.

Fabrice Cambolive, Chairman de la Région Afrique Moyen-Orient et Inde (AMI), affirmera dans une déclaration au quotidien *El Moudjahid* que pour que

Renault Algérie entame la phase d'exportation de ses modèles il doit au moins assembler un volume de 150 000 véhicules/an.

Selon lui, l'objectif de RAP est de doubler ce chiffre, voire le tripler pour booster le taux d'intégration dans l'assemblage automobile qui est actuellement de l'ordre de 30% et sera très certainement revu à la hausse pour atteindre les 42%, ce qui permettra à Renault Algérie d'être en avance de deux années sur son

Usine automobile Peugeot

Lancement de l'étude géotechnique du terrain retenu pour le projet

L'étude géotechnique du terrain retenu pour abriter l'usine automobile de marque Peugeot à Oran a été lancée, a indiqué, samedi, le wali, Mouloud Cherifi. Invité du «Forum des citoyens» organisé par le quotidien «Ouest Tribune» paraissant à Oran, le wali a souligné que les services concernés ont reçu tous les dossiers portant sur le terrain retenu pour la réalisation de l'usine automobile Peugeot. Le chef de l'exécutif, qui a présenté un bilan sur les grands projets d'investissement dont a bénéficié Oran, a ajouté que les services concernés ont entamé l'étude géotechnique du terrain. Une assiette de 120 hectares a été choisie dans la localité de Hamoul au sud de la commune d'El Kerma (Oran). Ce site dispose de tous les moyens et



structures et se situe à proximité de l'aéroport international «Ahmed- Benbella», l'autoroute Est-Ouest et la ligne ferroviaire reliant Oued Tlélat (Oran) à Sidi Bel-Abbès, Tlemcen et Alger. Pour rappel, un contrat a été signé en novembre 2017 entre le

groupe de l'Entreprise nationale de production de machines industrielles de Constantine, le groupe privé Condor, la société pharmaceutique algérienne «Palpa Pro» et la société «Peugeot Citroën» pour la production de voitures en Algérie.

Sovac Production

Le SUV Seat Arona à partir de juin 2018



Après la nouvelle Seat Ibiza, fraîchement assemblée et dont le lancement commercial a eu lieu hier, ce sera au tour de la Leon, puis de l'Arona de prendre place dans la chaîne d'assemblage de l'usine Sovac Production, à Relizane, selon Dzairauto.com Si la Leon était déjà annoncée depuis un moment dans l'usine algérienne de

Volkswagen, l'annonce du SUV compact Arona a constitué une surprise, vendredi, lors de l'intervention du président-directeur général de la marque ibérique, Lucas De Meo, qui animait une conférence de presse à Alger, en clôture d'une visite de deux jours, 18 et 19 janvier, en Algérie, pour le compte du partenariat entre Sovac et le groupe allemand. L'assemblage de l'Arona débutera à partir de juin prochain, selon M. De Meo.

Dix sous-traitants du groupe Volkswagen effectueront, en février prochain, une visite de reconnaissance à l'usine Sovac Production de Relizane, a annoncé, vendredi à Alger, le P-dg de Seat, Lucas De Meo. Cette opération s'inscrit dans le cadre des objectifs du groupe VW d'installer autour de l'usine Sovac Production un tissu de sous-traitants qui approvisionnera aussi bien la production locale que d'autres marchés.

Renault

La nouvelle Clio 5 dévoilée au Mondial de Paris



Six ans pile après le lancement de la Clio 4, Renault dévoilera sa remplaçante au Mondial de l'automobile de Paris. Nouvelle base technique CMF-B, moteurs inédits, version hybride, habitacle high-tech, conduite partiellement autonome... la Clio va faire sa révolution.

La Clio sera la grande star du prochain Mondial de l'automobile de Paris (du 4 au 14 octobre 2018). Si le modèle actuel a marqué une rupture stylistique avec son aînée, cette cinquième génération sera dans la continuité de sa devancière tout en transposant de nombreux éléments esthétiques du concept-car Symbioz, découvert au Salon de Francfort 2017 et qui ouvre un nouveau cycle chez Renault.

Notamment les signatures lumineuses avant et arrière en forme de crochet, le capot galbé, l'énorme logo ainsi que le pavillon flottant ou le montant arrière flanqué d'un losange.

La planche de bord se distinguera par une instrumentation et

un écran tactile digital, les deux regroupés sous une surface commune en forme de L. Le R-Link 2 laisserait place à un nouveau système multimédia basé sur l'Alliance Connected Cloud qui permettra de se connecter à de multiples services.

La nouvelle Clio le sera aussi techniquement, puisqu'elle inaugurerait la plateforme CMF/B qui lui permet d'optimiser habitabilité et volume de coffre malgré un gabarit légèrement plus court.

Sous son capot se logeront les trois-cylindres à essence 1.0 S&E de 75 ch et 1.0 T&C de 100 ch ainsi que le nouveau 1.3 T&C de 130 ch (inauguré par le Scénic 4). Comme annoncé dans son plan Drive the future 2017-2022, Renault réduira son offre de moteurs diesels. La Clio 5 embarquera le nouveau 1.5 dCi (en 80 et 110 ch) qui adoptera un système de catalyseur SCR avec AdBlue. En 2019, la Clio 5 sera le premier modèle de la marque française à disposer de la conduite autonome de niveau 2.

Volkswagen

La Golf 8 pour l'été 2019

C'est officiel, la future Volkswagen Golf 8 fera son apparition à l'été 2019.

La prochaine génération de compacte, N°1 des ventes en Europe, n'a



pas le droit à l'erreur. Très exactement 75 semaines avant son lancement officiel, prévu fin juillet-début août 2019, la firme de Wolfsburg rassure le public et le monde financier, par une opération de communication sans précédent. Volkswagen a mis les petits plats dans les grands en organisant le «Sommet des Fournisseurs de la Golf 8», à la Volkswagen Arena, le stade de football de la ville de Wolfsburg, pour accueillir les 180 patrons des 120 principaux fournisseurs qui auront la lourde tâche d'alimenter la chaîne de production de la compacte allemande, sur laquelle 2 000 modèles sont assemblés chaque jour. La pression est à son comble pour ces sous-traitants, triés sur le volet, sachant que la Golf est commer-

cialisée dans 108 pays et s'est écoulée à plus de 35 millions d'exemplaires depuis 1974. En prévision de la nouvelle Golf 8, la marque investit pas moins de 1,8 milliard d'euros.

La Golf 8 fera entrer Volkswagen dans l'ère des véhicules entièrement connectés, dotés de fonctions de conduite autonome élargies, avec de multiples logiciels embarqués. Elle sera constamment en ligne et ses systèmes d'assistance et son tableau de bord digital deviendront une référence au niveau de la connectivité et de la sécurité. Les premiers prototypes de cette future Volkswagen Golf 8 ne devraient pas tarder à pointer le bout de leur nez sur les routes du monde entier.



États-Unis

Un élève ouvre le feu dans un lycée américain, 2 morts et 17 blessés

■ Un élève a ouvert le feu mardi dans son lycée de l'État du Kentucky, tuant deux adolescents et faisant 17 blessés avant d'être arrêté, une nouvelle fusillade en milieu scolaire endeuillant les États-Unis.

Par Rosa C.

Le tireur a été interpellé de façon non violente par un agent du shérif, puis placé en garde à vue. Il s'agit d'un élève du lycée, âgé de 15 ans. «Il sera inculpé de meurtres et de tentatives de meurtres», a déclaré Matt Bevin, le gouverneur de cet État situé à l'ouest des Appalaches. Une lycéenne de 15 ans est morte sur place. Un lycéen, également âgé de 15 ans, a été mortellement touché par balle et est décédé à l'hôpital, a ajouté le gouverneur. Il a précisé que toutes les victimes étaient a priori scolarisées dans l'établissement. Parmi elles, 13 ont été blessées par balle, dont quatre sont hospitalisées, trois dans un «état grave», la quatrième dans un état «stable», a précisé la police du Kentucky. Cinq autres ont été blessés dans la panique causée par l'at-

taque. Toutes étaient âgées de 14 à 18 ans. Les tirs ont éclaté au début des classes au lycée de Marshall County, dans la petite ville de Benton. Un endroit où, selon M. Bevin, une telle «tragédie immense» était «inconcevable». «Les faits ont débuté à 07h57, quand un élève de 15 ans est entré dans le lycée porteur d'une arme de poing et a commencé à tirer. Le premier appel au (numéro d'urgence) 911 a été enregistré à 07h59. A 08h06, la première équipe d'intervention est arrivée à l'école», a relaté Rick Sanders, chef de la police du Kentucky. Les médias locaux ont rapporté des scènes de panique, les élèves se précipitant hors du lycée tandis que des parents en pleurs tentaient d'avoir des nouvelles de leurs enfants. «Ils ont détruit les grilles et les clôtures afin de sortir», a déclaré à NBC Shea Thompson, dont les enfants sont scolarisés

sur place. Des psychologues ont commencé à tenter de reconforter les habitants de cette zone rurale, la ville de Benton comptant moins de 5 000 habitants. «Il faudra longtemps avant que cette plaie ne se referme», a estimé le gouverneur Bevin. Lundi, une adolescente de 15 ans avait été blessée par balle dans la cantine de son lycée du Texas. Les États-Unis enregistrent en moyenne une fusillade en milieu scolaire par semaine, selon des associations. «Les écoles de notre nation devraient être les endroits les plus sûrs pour notre population. Pourquoi laissons-nous cette terreur se poursuivre ?», a questionné dans un communiqué Gabby Giffords, une élue qui fut victime d'une fusillade en Arizona, qui l'a laissée handicapée. Le drame au lycée de Marshall County intervient plus d'un mois après la commémoration aux États-Unis du massacre de Sandy Hook, une école primaire du Connecticut où furent abattus il y a cinq ans 20 enfants âgés de 6 et 7 ans. Les États-Unis avaient été auparavant traumatisés par de précédentes fusillades en milieu scolaire, comme celles de Columbine en 1999 ou Virginia Tech en 2007. Depuis la tuerie de Sandy Hook, les procédures d'alerte et les



PH. > D. R.

exercices d'entraînement se sont multipliés dans les établissements scolaires américains. L'objectif de ces formations est d'apprendre aux écoliers la conduite à tenir face à un «tireur en action», un cas de figure fréquent étant donné la dissémination des armes à feu dans le

pays. La police du Kentucky a fait savoir qu'elle avait assuré une telle formation au lycée de Marshall County. «Les élèves et l'équipe enseignante ont fait tout ce à quoi ils avaient été formés», a assuré M. Sanders.

R. C.



Points chauds

Réforme

Par Fouzia Mahmoudi

Dans quelques mois Emmanuel Macron bouclera sa première année à l'Élysée. Une première année qui a été ponctuée par de nombreux échecs et quelques réussites. La popularité du président français a également souvent fluctué et les membres du gouvernement, comme ceux de son groupe à l'Assemblée, ont été éclaboussés par des scandales et des polémiques. Et si Macron a jusqu'à aujourd'hui tenu quelques-unes de ses promesses de campagne, il ne s'est toujours pas attelé à la réforme constitutionnelle. Un état de fait que lui a rappelé cette semaine son ancien ministre de la défense, François Bayrou. En effet, le président du MoDem exhorte le chef de l'État à «ne pas céder» sur la réforme constitutionnelle et à envisager sereinement un référendum. Pour Bayrou, la réforme constitutionnelle est nécessaire et pour la mener à bien, le centriste a affiché un soutien appuyé à Macron, l'exhortant à «ne pas céder». En cas de blocage au Parlement, il a également estimé qu'il n'y a pas de risque» à recourir à un référendum sur le sujet. Le président de la République «a été élu sur une proposition faite aux citoyens français de renouvellement en profondeur de la vie politique du pays», a-t-il souligné. La réforme constitutionnelle comprend notamment la réduction du nombre de parlementaires, la limitation du nombre de mandats et l'introduction d'une dose de proportionnelle aux élections législatives. «Ces trois principes sont à mes yeux indissolublement liés», a affirmé Bayrou, alors que le président LR du Sénat, Gérard Larcher, a fixé des «lignes rouges» sur la réforme, et se montre hostile à la limitation à trois du nombre de mandats consécutifs. Le rôle de Gérard Larcher, qui doit dévoiler cette semaine les propositions du Sénat, est crucial dans la préparation de la réforme puisque celle-ci devra être adoptée à l'identique au Sénat et à l'Assemblée, puis obtenir une majorité des 3/5^e des suffrages exprimés du Parlement réuni en Congrès pour être adoptée. «Il y a une partie du monde politique en place qui est bien décidée à empêcher Emmanuel Macron d'imposer ce renouvellement de la vie politique», a déclaré François Bayrou. «Eh bien, moi, le jugement qui est le mien, c'est qu'il ne doit pas céder», a-t-il insisté. Emmanuel Macron «a été élu principalement sur cette proposition-là, et l'avenir du mandat qui lui a été confié par les Français se joue sur sa détermination à aller jusqu'au bout de ces réformes simples», a-t-il martelé. Reste à savoir si la voix de Bayrou a encore de l'importance pour Macron, après que le président du MoDem ait été obligé, à peine quelques semaines après son entrée en fonction, de démissionner suite à un scandale d'emplois fictifs. Mais les Français ont eux aussi exprimé leur désir de voir les institutions de leur pays évoluer vers plus de transparences et moins de dépenses, et si Macron se dérobe ils pourraient le lui faire payer chèrement et faire de lui le troisième président d'affilée à n'effectuer qu'un seul mandat. F. M.

Afghanistan

Au moins deux morts dans une attaque contre Save the Children

Au moins deux personnes ont été tuées, dont un soldat, dans une attaque de plusieurs heures, hier, contre le siège de l'ONG britannique Save the Children à Jalalabad, capitale de l'est de l'Afghanistan et fief de nombreux insurgés. Quatorze personnes ont également été blessées, selon le porte-parole du gouverneur provincial, mais ce bilan pourrait évoluer alors que les opérations de nettoyage se poursuivent dans l'enceinte du complexe. «Les combats sont terminés, les forces de sécurité sont en train de nettoyer le bâtiment. Selon nos premières informations, un civil a été tué ainsi qu'un soldat et 14 blessés ont été emmenés à l'hôpital», a déclaré à l'AFP Attaullah Khogyani. Le corps d'un des assaillants qui a déclenché sa veste explosive a été découvert sur place et un autre a été abattu par les forces de sécurité, a-t-il ajouté, précisant que le nombre total des terroristes, qui portaient des uniformes militaires, reste incertain. L'opération n'a pas été revendiquée mais les talibans ont fait savoir via Twitter qu'ils n'en étaient pas responsables : «Nos moudjahidines ne sont pas impliqués dans l'attaque de Jalalabad», a assuré leur porte-

parole, Zabiullah Mujahid. L'attaque a commencé peu après 09h00 (04h30 GMT) par un attentat à la voiture piégée devant le complexe qui abrite l'ONG, permettant à plusieurs assaillants, deux ou trois selon les sources, de pénétrer à l'intérieur de l'enceinte. «J'ai entendu une énorme explosion, ça ressemblait à une voiture piégée. Nous nous sommes mis à couvrir et j'ai vu un homme armé d'un RPG (lance-roquettes) tirer contre la porte principale pour entrer dans le complexe», a rapporté un témoin hospitalisé, Mohammad Amin. Il s'était rapidement échappé en sautant par la fenêtre, se blessant à la jambe. Plus d'une heure après le début de l'attaque, à 10h20, un employé retranché à l'intérieur des locaux a lancé un appel à l'aide à un ami via le réseau WhatsApp : «Je suis vivant, priez pour moi. J'entends au moins deux assaillants au deuxième étage, ils nous cherchent», écrit-il. «Appelez les forces de sécurité». Un autre employé, joint à l'intérieur, a également fait état de tirs après l'explosion, évoquant selon lui «une attaque complexe». Par ce mode opératoire, désormais habituel, les assaillants s'ouvrent la voie en

déclenchant une explosion – kamikaze ou voiture piégée – avant d'investir les locaux visés. Deux véhicules dont un au moins appartient à l'ONG ont brûlé, dégageant une épaisse fumée noire au-dessus du quartier. Cet attentat survient quatre jours après l'attaque d'un grand hôtel de Kaboul, revendiquée par les talibans, qui a fait plus d'une vingtaine de morts dont 14 étrangers, ces derniers spécifiquement ciblés par les membres du commando selon les rescapés. Une source sécuritaire occidentale à Jalalabad a fait état de «nombreuses menaces» ces derniers jours, mais estimé qu'elles ne visaient pas spécifiquement les étrangers. Jalalabad, capitale du Nangarhar à la frontière pakistanaise, est envahie de talibans et de membres du groupe État islamique qui ont fait de plusieurs districts de cette province leur base arrière en Afghanistan. Le dernier attentat en date dans la ville avait fait 18 morts le 31 décembre : les victimes, qui assistaient à des funérailles, avaient été tuées par une moto piégée. La tuerie n'avait pas été revendiquée, mais les talibans avaient précisé qu'ils n'avaient rien à voir.



Entretien avec le chanteur Rabah Asma

«Je suis un artiste d'expression kabyle et d'influences diverses»

■ Après avoir présenté son dernier album aux Algériens établis en Europe, le chanteur algérien d'expression kabyle Rabah Asma revient en Algérie avec son sourire et sa dynamique habituels. Content de rencontrer ses fans demain soir à la salle Ibn Khaldoun, il partage avec nous sa passion de la musique algérienne dans toute sa variété.



Entretien réalisé par Abla Selles

Le Jour d'Algérie : D'abord, pourquoi cette absence de la scène artistique algérienne ?

Rabah Asma : Non, non pas du tout, je ne refuse jamais d'animer des soirées en Algérie. C'est mon pays, ma fierté et le lieu où j'ai les plus beaux souvenirs d'enfance et de jeunesse. C'est en Algérie aussi que j'ai fait mes premiers pas d'artiste. Cependant, je n'ai pas reçu d'invitation et comme l'Etablissement Arts et culture m'a sollicité aujourd'hui, je suis parmi vous pour passer de bons

moments musicaux et trouver la joie ensemble.

Parlez-nous de cette soirée que vous allez animer à la salle Ibn Khaldoun.

C'est à l'initiative de l'Etablissement Arts et culture de la wilaya d'Alger que j'anime vendredi un spectacle à la salle Ibn Khaldoun. Cette soirée est la première parmi les quatre programmées pour l'année en cours à Alger par le même établissement. Je profite de cette occasion pour présenter des chansons de mon dernier album et revisiter des succès de mon répertoire artistique. A vrai dire, j'ai hâte de rencontrer mon

public et souhaite avoir la même occasion dans d'autres villes de mon pays. Certes, je suis en contact avec mon public en Europe, mais la scène de mon pays à un charme particulier.

Les huit chansons de cet album sont écrites par vous. Pourquoi ne pas aller vers d'autres paroliers ?

En réalité, j'ai toujours écrit mes propres chansons et n'ai jamais senti le besoin d'aller vers d'autres paroliers. Les textes que j'écris me ressemblent. Ils sont le résultat de diverses sources d'inspiration et j'exprime ce que je veux dire d'une façon qui plaît à mes fans. C'est vrai qu'il y a

des paroliers très intéressants et je salue leur talent. C'est une richesse pour la chanson kabyle et pour l'Algérie.

Concernant la musique de vos albums, qu'avez-vous à nous dire ?

Pour la musique, c'est autre chose. On ne peut jamais tout faire tout seul et il faut laisser chacun faire son travail pour avoir de bons résultats. Pour mon dernier album, j'ai étroitement travaillé avec le jeune Saed Bouchlouche et je souhaite que le public aime les huit chansons qui sont un hymne à l'amour, la paix, la fraternité et la fidélité. Ce sont des thèmes que j'ai l'habitude d'aborder et j'y tiens pour transmettre un message d'optimisme à mon public.

Avec la variété de rythmes que vous nous proposez à chaque fois, où vous situez-vous par rapport à la chanson kabyle ?

Là il y a plein de choses à dire. Il faut reconnaître que j'aime plusieurs styles musicaux de l'Algérie. La preuve est que vous trouvez du gnawi, du chaâbi, du alaoui et du stayfi dans la musique de mon dernier album «*Lamane*». Ces musiques m'inspirent et je ne peux qu'être fier de mon pays qui m'offre ce choix et cette variété. Je suis un artiste d'expression kabyle et d'influences musicales diverses. J'assume ce choix et j'aime le partager avec mon public.

Avez-vous des projets pour l'avenir ?

Bien évidemment. Je suis un artiste qui refuse de faire de longues pauses. C'est vrai que je mets du temps pour faire un album et parfois je prends du recul pour évaluer mon travail mais je reprends rapidement mon travail. Actuellement, je travaille sur une nouvelle chanson

mais nous n'en sommes qu'au début.

A. S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh (Ouled Fayet, Alger) Mardi 23 janvier :

Hommage à Cherif Kheddad.

Dimanche 28 janvier à 19h : Carmen de Bizet en version concert. Avec le chœur et

l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, direction musicale : Maestro Amine Kouider.

Les tickets sont disponibles aux guichets de l'Opéra du 6 au 28 janvier, de 10h à 17h.

Prix : 800 DA.

Hôtel Sofitel (El Hamma)

Jusqu'au 6 février :

Une exposition photographique nommée «Alger, ville de tous les contrastes» est organisée depuis le 6 janvier et se poursuivra jusqu'au 6 février prochain tout en reprenant les travaux de la photographe Yasmin Lalle. L'exposition s'intéresse, comme son nom l'indique, aux différents aspects de la capitale, au travers de photographies capturant la vie quotidienne d'une ville aux multiples facettes.

Salle des Actes de l'Institut Cervantès d'Alger (rue Khelifa-Boukhalifa, Alger)

Jusqu'au 25 janvier :

A l'occasion du 80^e anniversaire du Guernica de Picasso, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger organisent une exposition intitulée «Dialogue hispano-algérien sur le Guernica».

Salle Ibn Khaldoun

Jusqu'au 25 janvier :

Projection de Star Wars : Les derniers Jedi, Insidious 4 : la dernière clé et C'est tout pour moi.

Salle El Mouggag-Alger :

Projection des longs métrages

La La Land et Raid Dingue

Salle Saâda - Oran : Projection

des films La La Land et Raid

Dingue Salle Ahmed Bey-

Constantine : Projection des

longs métrages A bigger

Splash et Raid Dingue.

Maison de la Culture

Mouloud-Mammeri de Tizi-

Ouzou

Jusqu'au 27 janvier :

Exposition de l'artiste peintre

Abdelaziz Ould Mohand.

Galerie Sirius (139,

Boulevard Krim-Belkacem,

Télémy, Alger)

Jusqu'au 27 janvier :

Exposition de peinture et de

photographies par l'artiste

peintre Valentina Ghanem

Pavlovskaya et la photographe

Chafia Loudjici.

Préservation du patrimoine de la ville d'El-Qods occupée

Une experte palestinienne présente son expérience à Alger

L'experte palestinienne en préservation et revitalisation des villes historiques, Shadia Touqan, a présenté, dimanche à Alger, son expérience avec l'Organisation non gouvernementale «Taawon», une ONG qui œuvre à la préservation du patrimoine culturel de la vieille ville d'El-Qods et à l'amélioration des conditions de vie de ses habitants.

Dans son intervention intitulée «Revitalisation de la vieille ville d'El-Qods : défis et lutte pour la survie», l'experte a présenté un aperçu des activités de cette ONG qui a lancé en 1995 un programme d'urbanisation et de revitalisation de la vieille ville d'El-Qods ainsi que d'autres

villes de la Cisjordanie.

Créée en 1983 en Suisse, l'ONG «Taawon» dispose d'un programme qui vise à améliorer les conditions humaines et socio-économiques des habitants de la vieille ville et préserver le patrimoine humanitaire de cette ville, précise l'experte palestinienne.

L'intervenante, qui occupe actuellement le poste de présidente du Centre régional arabe pour le patrimoine mondial, a ajouté que ce programme comprenait notamment la réhabilitation des habitations, le renforcement des infrastructures et la restauration des monuments historiques, et ce, en collaboration avec des organismes locaux et

différentes organisations culturelles.

L'experte a souligné que ce programme peine à avancer en raison des interventions de l'occupation israélienne qui autorise les colons à détruire le patrimoine national palestinien, outre l'interdiction qu'elle impose à l'importation des matériaux de restauration.

M^{me} Touqan a souligné également la destruction, par l'occupation israélienne, de plusieurs sites historiques au niveau de la vieille ville, affirmant que l'Unesco «ne peut pas accéder à El Qods pour évaluer cette situation qui perdure depuis 1998».

Abordant le financement de l'ONG, M. Touqan a indiqué qu'il

F. H.



Coup-franc direct

Zetchi n'est pas différent des autres

Par Mahfoud M.

Ce n'était qu'un leurre de croire en les capacités du président de la FAF, Kheireddine Zetchi, de faire appliquer une toute autre vision de la gérance de la balle ronde nationale. Zetchi et Raouraoua ne sont, en fin de compte, que deux faces d'une même pièce de monnaie, pour preuve il est revenu sur une décision qu'on croyait irrévocable. En effet, le premier responsable de la fédération est revenu sur la décision de priver les clubs endettés de recruter des joueurs lors de ce mercato hivernal. Pourtant, ce dossier a engendré un bras de fer entre Zetchi et Kerbadji qui a conduit au départ de ce dernier, après que la FAF a retiré la délégation de gestion des championnats professionnels à la LFP et l'a remplacé par un directoire. On pensait réellement que l'actuel président de la FA allait tenir tête à ses pseudo-présidents de clubs qui font ce que bon leur semble en gérant avec les deniers publics et surtout en refusant de s'acquitter de dettes antérieures. Zetchi a pensé à sa propre personne, effaçant d'un trait cette décision de bloquer ces présidents qui continueront, de ce fait, à contracter des dettes et en ne payant pas leurs arriérés tant qu'ils ne sont pas inquiétés. Tout cela pour garder son fauteuil et éviter un putsch de ces présidents de clubs.

M. M.

Coupe d'Algérie MCA-CRB et JS Saoura-USMA, des chocs qui promettent

LE TIRAGE au sort des 8^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football, qui s'est déroulé mardi au Centre international de conférences (CIC) d'Alger, a donné lieu à des affiches alléchantes entre MC Alger-CR Belouizdad et la JS Saoura-USM Alger. Ces deux rencontres entre pensionnaires de Ligue 1 professionnelle constitueront les affiches de ce tour, sans oublier les deux autres rencontres en l'USM Blida-DRB Tadjenanet et l'USM Bel-Abbes-l'US Biskra. «C'est un match qu'il faut prendre très au sérieux face au détenteur du trophée et un club habitué à jouer les premiers rôles dans cette compétition. On va jouer nos chances à fond au stade de 5-Juillet et faire le maximum pour arracher la qualification devant notre public qui sera présent en force à l'occasion de cette affiche», a déclaré le président du Conseil d'administration du MCA, Zaid Laâdj. Le CR Belouizdad qui traverse une période très difficile vu sa place au bas de tableau du championnat de Ligue 1, aura l'occasion de se réconcilier avec son public à l'occasion de son match face au MCA qui se trouve dans une situation plus confortable. «C'est un derby entre deux équipes qui se connaissent très bien. On va essayer de faire le maximum face à un spécialiste de la Coupe. Notre premier objectif est de revenir à notre meilleur niveau en championnat, mais dans ce genre de matches, tout est possible. Que le meilleur gagne», a déclaré de son côté, Toufik Chouchar, vice-président

du CRB. Le tirage au sort des 8^{es} de finale a donné lieu également à une belle affiche qui mettra aux prises la JS Saoura et l'USM Alger, un duel qui reste tout de même ouvert à tous les pronostics. «La JS Saoura qui pratique un bon football en championnat aura l'avantage du public et du terrain, ce qui est très important dans ce genre de rencontres. C'est un match difficile et ouvert à tous les pronostics, mais c'est la Coupe qui choisira à la fin son détenteur. L'équipe la plus volontaire aura le dernier mot», a avoué Mahieddine Meftah, représentant de l'USMA. Le tirage au sort des 1/8^{es} de finale a été plus clément aux régionaux : US Belkheir et CR Zaouia dont le vainqueur sera présent aux quarts de finale pour affronter (à domicile) l'AS Ain-Milila ou le MC El-Bayadh. «Je lance un message à tous les supporters de notre club pour qu'ils soient présents en force le jour de match. C'est la fête de tous les habitants de notre ville. Nous allons préparer ce match dans les meilleures conditions et arracher la qualification aux 1/4 de finale», a fait savoir Salah Hamlaoui, président de l'US Belkheir. Les quarts de finale donneront sans doute deux autres chocs à savoir, MCA ou CRB contre MOB ou MCO, d'une part, et USMBA ou US Biskra contre JSS ou USM Alger. Les rencontres des 1/8^{es} de finale se dérouleront les 2 et 3 février prochain, alors que les dates des 1/4 de finale n'ont pas encore été déterminées.

Résultats du tirage au sort : Programme des rencontres :

1. MC Alger-CR Belouizdad
2. AS Ain-Milila- MC El-Bayadh
3. USM Blida-DRB Tadjenanet
4. CRB Dar Beida - JS Kabylie
5. MO Béjaïa - MC Oran
6. JS Saoura - USM Alger
7. US Belkheir-CR Zaouia.
8. USM Bel-Abbes-US Biskra

Ligue I Mobilis (18^e journée) Le CSC et la JSS en péril

■ Le leader de la Ligue I Mobilis, le CS Constantine, sera en danger lors de cette 18^e journée, se déplaçant à Sidi Bel-Abbès pour y affronter l'Union locale.



Les Constantinois risquent gros à Bel-Abbès

Par Mahfoud M.

Les gars de la Mekerra qui ont un grand besoin de points pour récupérer ceux délaqués par la FA sur demande de la FIFA, se donneront à fond pour l'emporter. Cela explique donc la difficulté de la tâche qui attend les gars de l'Antique Cirta qui doivent puiser dans le plus profond de leurs ressources pour revenir avec le meilleur résultat possible qui leur permettra de rester leader. Les coéquipiers du meilleur buteur du championnat, Abid, sont, en tout cas, décidés à se donner à fond pour tenter de réussir au moins le nul. Le dauphin, la JS Saoura, se déplace à Blida pour donner la réplique à une équipe de l'USMB avide de points pour sortir de la zone rouge. Les Blidéens qui sont revenus avec

le point du nul de leur déplacement à Tizi, se donneront à fond face aux représentants sudistes qui auront fort à faire lors de ce match. L'ES Sétif, qui ne cesse de perdre du terrain, se rendra à Biskra pour donner la réplique à l'USB et risque de laisser des plumes, sachant que l'union locale a amorcé dernièrement un retour en force. Les poulains de Benchikha ne perdent pas, malgré cela, espoir de repartir au moins avec le point du nul. Le MC Oran qui revient en force, en cette deuxième partie du championnat, se rend à Alger pour y croiser le fer avec le Nasr d'Hussein-Dey. Les Hamraouas auront la mission délicate tant le Nasria s'est ressaisi dernièrement avec ce succès lors du derby face à l'USMA qu'il tentera de confirmer lors de cette rencontre. Le dernier match de vendredi aura lieu à Alger et

plus précisément au stade Omar-Hamadi entre le Paradou AC et la JS Kabylie. Les Canaris qui se savent menacés feront tout pour revenir avec les trois points du match, ce qui n'est pas impossible. Mais ils doivent quand même se méfier des poulains de Nogués qui veulent aussi se reprendre après la défaite face au MCO, sachant qu'ils n'ont pas perdu jusque-là à domicile.

M. M.

Le programme :

Jeudi 25 janvier 2018 :
USB-ESS (16h)

Vendredi 26 janvier 2018 à 16h :
USMB-JSS (15h)
PAC-JSK
NAHD-MCO
USMBA-CSC

Ligue II Mobilis (18^e journée) L'ASAM sur du velours

Le leader de la Ligue II Mobilis, l'AS Ain Milila, ne devrait pas trouver de peine à garder sa place de leader puisqu'il joue à domicile et affronte son voisin du CRB Ain Fekroun, dans un derby qui s'annonce passionnant. Les gars d'Ain Milila devraient logiquement l'emporter, surtout qu'ils évolueront devant leurs fans qui se déplaceront en masse pour les soutenir. De son côté, le dauphin, le MO Béjaïa, aura la tâche quelque peu facile et devrait garder aussi sa position en recevant le MC El Eulma qui voyage mal cette saison. Les gars de la ville des Hammadites ne devraient pas trouver de peine à l'emporter et donc à accentuer leur avance sur

leurs poursuivants. Le CA Bordj Bou-Arréridj qui talonne les bougiotes et qui est à un point de retard aura un déplacement périlleux à effectuer en affrontant le MC Saïda qui a un besoin pressant de points. Les Criquets Jaunes risquent de laisser des plumes dans ce déplacement, même si tout reste possible en football. L'ASO, qui ne perd pas espoir d'accéder reçoit le RC Relizane dans un derby de l'Ouest, devrait l'emporter sauf si les Relizanais en décident autrement. La JSM Skikda donnera la réplique au GC Mascara lors de cette journée et devrait l'emporter, surtout que le club est décidé à se reprendre et se relancer dans la course à l'accession qui

s'annonce ardue pour toutes les formations lors de cette deuxième partie du championnat. Enfin, la JSM Béjaïa reçoit le RC Kouba dans un match équilibré, surtout avec le retour en force des Koubéens depuis la prise en main de l'équipe par le coach Medjahed.

M. M.

Le programme :

Vendredi 26 janvier 2018 à 15h :
ASAM-CRBAF
CAB-WAT
JSMCS-GCM
MCS-CABBA
ASMO-MCS
ASO-RCR (16h)
JSMB-RCK (16h)
MOB-MCEE (samedi à 16h)

Jeux Africains

Le Bureau exécutif de l'ACNOA conforte Berraf

Le COMITÉ Exécutif de l'Association des Comités nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), réuni en session ordinaire à Abuja (20-22 janvier), a mandaté son président par intérim, l'Algérien Mustapha Berraf, à poursuivre les échanges avec l'Union Africaine sur les Jeux Africains, a indiqué mardi l'instance africaine à l'issue de la rencontre. M. Berraf, également président du Comité olympique et sportif algérien (COA), sera assisté du 2^e vice-

président de l'ACNOA et du secrétaire général. Depuis la dissolution, en 2013 à Abidjan, du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA), lors d'une assemblée extraordinaire en marge de la conférence africaine des ministres des sports africains, la tutelle des Jeux Africains, autrefois organisés par le CSSA, a été confiée à l'ACNOA et à l'UCSA (Union des confédérations sportives d'Afrique). Et selon la déclaration de

Brazzaville, en marge des 12^{es} JA, les membres du bureau du Comité technique spécialisé de la jeunesse, la culture et les sports, des pays membres de l'Union africaine (UA), avaient appelé à des «consultations entre l'UA, l'ACNOA et l'UCSA pour définir la gestion des JA et leurs impacts», tout en insistant que le processus de mise en œuvre des ces joutes africaines doit être dirigé par le commissaire des jeux qui est l'Union Africaine.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran

Les recherches se poursuivent pour retrouver la fillette portée disparue en mer

LES OPÉRATIONS menées par les unités territoriales des gardes-côtes d'Oran à la recherche de la petite fille portée disparue en mer lors d'une tentative d'émigration clandestine se poursuivent toujours, a-t-on appris mercredi de la cellule de communication de ce corps de sécurité. La victime, âgée de quatre ans, faisait partie d'un groupe de 13 membres de deux familles dont deux fillettes, ayant tenté de rejoindre, mardi, clandestinement les côtes espagnoles à bord d'une embarca-

tion. Ces personnes ont été interceptées à quelques miles au nord de Cap Falcon, à Ain El Turck par des unités territoriales des gardes-côtes. C'est lors de l'opération d'interception que ces harraga ont essayé de changer de Cap pour prendre la fuite avant que leur embarcation ne chavire et se renverse, a-t-on indiqué de même source. Douze personnes ont été repêchées par les gardes-côtes alors que la fillette a été portée disparue.

Younès D.

Ain Témouchent

Dix-neuf personnes interceptées au large de la plage de Terga

LES ÉLÉMENTS du groupement territorial des gardes-côtes de Béni Saf (Ain Témouchent) ont mis en échec, mercredi, une tentative d'émigration clandestine de dix-neuf personnes, interceptées au large de Terga, a-t-on appris de ce corps de sécurité. L'embarcation – un zodiac à bord duquel se trouvaient les 19 harragas dont une femme – a été repérée et interceptée à 10 miles au nord de la plage de Terga, a-t-on précisé de même source. L'opération a permis la saisie du zodiac et du moteur de 40 chevaux. Les 19 candidats à l'émigration

clandestine, originaires des wilayas d'Ain Témouchent et Tizi Ouzou, ont été arrêtés et remis aux services concernés pour enquête sur cette affaire avant de faire l'objet des procédures juridiques en vigueur dans ce cadre. Cette opération d'interception est la deuxième du genre effectuée par des unités des gardes-côtes du groupement territorial de Béni Saf en l'espace de 24 heures. Une tentative d'émigration clandestine de huit personnes a été déjouée à 6 miles marins au nord de la plage de Bouzadjar, rappelle-t-on.

Hani Y.

Batna

Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté

DES DÉTACHEMENTS de l'Armée nationale populaire ont arrêté, mardi, un élément de soutien aux groupes terroristes à Batna, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 23 janvier 2018, un élément de soutien aux groupes terroristes à Batna, tandis qu'un autre détachement de l'ANP, a découvert et détruit, lors d'opérations de fouille et de ratissage, trois casemates, trois bombes de confection artisanale et 3 kilogrammes de produits explosifs à Batna, Tizi-Ouzou et Blida», précise la source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a intercepté, à Bordj Badji Mokhtar, trois contrebandiers et saisi des outils d'orpaillage, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont

appréhendé, lors de deux opérations distinctes menées à Tlemcen et Ouargla, 4 narcotrafiquants en possession de 68,8 kilogrammes de kif traité, ajoute le communiqué.

H. Y.

Cambriolage de magasins à l'est de Béjaïa Un réseau composé de cinq personnes démantelé

«UN RÉSEAU spécialisé dans le vol de magasins dans les communes de l'est de la wilaya, notamment l'axe Tichy, Aokas et Souk El-Tennine a été démantelé par les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de Béjaïa, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les policiers ont constaté un mode opératoire dans l'ensemble des affaires et ont réussi à arrêter deux individus F.K.H. 32 ans, et A.F. 33 ans. Après investigations, trois autres individus ont été identifiés et un mandat de recherche a été émis à leur encontre», précise le même source. Présentés devant les instances judiciaires de Béjaïa, les deux mis en cause dans cette affaire ont été placés sous mandat de dépôt pour association de malfaiteurs, vol par effraction et un mandat de recherche a été lancé à l'encontre des trois autres individus qui sont toujours en fuite.

N.B.

Après le tout social, le tout répressif



Djalou@hotmail.com

Grève du Cnapeste à Béjaïa

Les associations de parents d'élèves en assemblée ce samedi

■ La grève du Cnapeste continue d'inquiéter les parents d'élèves dont les associations se sont réunies mardi dernier et ont décidé de tenir une assemblée générale au lycée El-Hammadia ce samedi matin sous la bannière de la Fédération des associations de parents d'élèves de la wilaya de Béjaïa.

Par Hocine Cherfa

Dimanche dernier, des dizaines de parents d'élèves ont observé un sit-in devant le siège de la wilaya de Béjaïa suite à l'appel de la FAPEWB afin de d'exiger l'application stricte des lois relatives aux droits des enfants pour l'éducation, l'arrêt immédiat de la grève et le retour inconditionnel de nos enfants aux études et mobiliser les moyens nécessaires au profit des élèves afin de rattraper le retard accumulé dans les programmes», lit-on dans l'appel posté sur les réseaux sociaux. Les parents d'élèves ont décidé d'agir pour faire ces-

ser ce nouveau mouvement qui amorce déjà sa deuxième semaine (soit son neuvième jour) sans compter la grève précédente qui avait duré plus d'un mois. Selon Djoudi Touazi, président de la fédération des associations des parents d'élèves de la wilaya de Béjaïa (FAPEWB) que nous avons contacté «un nouveau rassemblement aura lieu au courant de la semaine prochaine et sera ponctué par une marche d'envergure». «Ces actions vont être décidées et entérinées lors de l'assemblée générale des associations des parents d'élèves», dira M. Toauzi. Et d'ajouter: «il est probable que la marche sera organisée avec nos enfants». Notre interlocuteur dira: «nous avons rencontré les autorités et nous les avons saisies aussi par lettre». Pour M. Touzi «les élèves ont leurs droits et ils sont bafoués et nous allons faire en sorte qu'ils soient respectés». Il a fait observer: «mon but n'est pas de faire de la politique mais, pour défendre les intérêts des enfants». Pour la Fédération des parents d'élèves «cette grève ne travaille pas l'intérêt des élèves qui sont complètement anéantis et ont le sentiment d'être abandonnés» et a demandé instamment aux parties en conflit de revenir, immédiatement, à la table des négociations, mettant en garde les responsables de cette catas-

trophe psychologique. Pour les rédacteurs du document qui se disent consternés par ce mouvement, «cette grève a anéanti le rythme des programmes scolaires, sapé le moral des enfants et a mis en péril leur scolarité». Le Cnapeste dénonce la volte-face de la tutelle. Dans une déclaration récente, le syndicat «dénonce vigoureusement la volte-face de la direction de l'éducation en optant pour des ponctions provocatrices sur salaires». Il accuse la direction de l'éducation de trouver des prétextes pour ajourner encore la prise en charge des revendications des enseignants: «au lieu de tendre à créer un climat d'apaisement et de travailler au règlement des dossiers posés, la Direction de l'éducation s'ingénie à trouver des échappatoires et à ajourner le règlement des dossiers en souffrance», lit-on dans le document. Et de relever ensuite «des milliers de situations administratives et financières en instance, de l'assainissement et de la régularisation du dossier du logement, de la mise en service du siège de la médecine du travail, du manque en moyens pédagogiques et didactiques, du mauvais fonctionnement d'un certain nombre d'établissements des trois paliers...».

H. C.